

**UNIVERSITY WOMEN OF EUROPE (UWE)
GROUPE EUROPÉEN DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS (GEFDU)**

**Procès verbal de l'Assemblée Générale du Groupement Européen des Femmes
Diplômées des Universités (GEFDU), 15 août 2007, Manchester**

Présidence: Willemijn van der Meer, présidente du GEFDU

Procès-Verbal: Gerda Leushuis, secrétaire

1. **Introduction et remarques** - La présidente ouvre l'Assemblée Générale et procède à l'accueil. Elle souhaite tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux membres : l'Espagne et la République Turque de Chypre Nord, ainsi qu'aux observateurs : l'Islande et l'Ecosse. Elle présente la vice-présidente, Mme Renée Gérard et la trésorière, Mme Annette Neben. La présidente signale qu'elle a eu une rencontre avec Mme Valentina Cherevatenko, de la Fédération Russe. La Russie sera maintenant présente dans la liste des e-mails du GEFDU.

La présidente déclare que, selon la Constitution, chaque délégation peut comporter trois personnes, mais que chaque Fédération ou Association membre (FAN) ne dispose que d'un seul vote ; en plus, elle relève que les cotisations doivent avoir été payées à temps, et au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

La présidente regrette que plusieurs FAN d'Europe de l'Est n'aient pu se rendre à cette assemblée par manque de ressources financières, et qu'en plus, puisqu'elles n'appartiennent plus à la FIFDU, la Hongrie et la Lettonie ne soient par conséquent plus membres non plus du GEFDU.

2. **Identification des déléguées avec droit de vote** : sont présentes les déléguées avec droits de vote de : Autriche, Finlande, Allemagne, Grande Bretagne, Irlande, Italie, Pays Bas, Norvège, Slovénie, Espagne, Suisse et Turquie.

Sont absents les membres votants de : Albanie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Estonie, Luxembourg, Moldavie, Roumanie, République Turque de Chypre Nord et Lituanie.

3. **Adoption de l'ordre du jour** : adopté

4. **Approbation de la nomination de la Secrétaire du GEFDU** – Mme Gerda Leushuis est nommée secrétaire du GEFDU.

5. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du GEFDU à La Haye, le 29.09.2006** – après avoir donné une réponse satisfaisante à la France concernant l'extension du mandat de l'ancienne présidente du GEFDU pour présider un groupement du Conseil de l'Europe jusqu'en juin 2007, le procès-verbal est adopté.

6. **Remarques concernant le procès-verbal** – Point 11 – Finances : La Grande Bretagne préfère que l'on utilise dorénavant le mot « verifying » à la place de « checking » en parlant des comptes, ainsi que de remplacer les termes « auditor » par « examiner ». La présidente suggère que cette proposition soit prise en compte lors de la révision de la constitution.

7. **Rapport d'activité de la présidente** – la présidente explique qu'elle a l'intention de :

- Préparer un plan de travail pour le futur
- Rendre visite au plus grand nombre possible de FAN pendant son mandat de 3 ans.

La France remarque qu'elle aurait préféré avoir un rapport présidentiel un peu plus étoffé. La Grande Bretagne relève qu'il ne faut pas exiger trop de la présidente et suggère qu'elle trouve de l'aide. La présidente remercie la FIFDU d'avoir offert un lieu pour cette réunion, et Mme Annemaria Vere pour sa tenue du site internet.

8. **Rapport d'activité du Conseil de l'Europe (CE), par la vice-présidente** : voir l'annexe à l'ordre du jour (e-mail de la présidente du GEFDU aux déléguées, du 14 juillet 2007) ; dans le résumé de son rapport, la vice-présidente souligne que les associations membres devraient prendre inspiration et soutien des résolutions et du travail du Conseil de l'Europe, pour enrichir leurs propres projets.

De plus, la vice-présidente demande aux FAN de faire pressions sur leurs gouvernements pour qu'ils ratifient la récente CONVENTION EUROPEENNE sur la traite des êtres humains, car elle a besoin de **dix (10)** ratifications pour devenir opérationnelle. Elle demande également aux FAN de soutenir la campagne 2007 du Conseil de l'Europe « Les parlements unis pour combattre la violence contre les femmes, y compris les violences domestiques ». La vice-présidente a dit que, dans chaque pays, il y a un/e membre du parlement qui est en charge de cette campagne et que les FAN devraient le/la contacter et faire pression sur lui/elle.

Le rapport est adopté par l'Assemblée et la vice-présidente est remerciée par la présidente pour son active participation dans le travail du Conseil de l'Europe.

Au sujet de ce rapport, l'Irlande aimerait que l'on puisse avoir un résumé de 4 ou 5 conventions encore non-ratifiées, pour que toutes les FAN tentent de les faire ratifier par leur gouvernement National. Gabrielle Suff (GB) distribuera un résumé

9. Rapport d'activité sur le Lobby Européen des Femmes (LEF) : voir l'annexe à l'ordre du jour (e-mail de la présidente du GEFDU aux déléguées, le 14 juillet 2007).

La présidente exprime sa considération pour le travail fait par la vice-présidente au sein du LEF. Les rapports sont adoptés par l'Assemblée Générale.

10. Rapport de la trésorière – (inclus dans les documents envoyés en annexe à l'ordre du jour (e-mail de la présidente du GEFDU aux déléguées, du 14 juillet, copies imprimées lors de l'AG. La trésorière attire l'attention de l'assemblée sur le fait que l'Estonie n'a ni payé, ni répondu aux e-mails. La trésorière poursuivra ses efforts pour entrer en contact avec l'Estonie. La présidente remercie la trésorière pour son travail.

11. Rapport des vérificatrices – Les comptes ont été vérifiés par Arielle Wagenknecht (Suisse) et Clodagh Bowen (Irlande). Arielle Wagenknecht lit son rapport. Celui de Clodagh Bowen, qui n'est pas présente, est lu par la trésorière. Les deux approuvent les comptes. La trésorière est remerciée pour son bon travail et les comptes sont proposés pour approbation.

12. Approbation des comptes – Les comptes 2006 du GEFDU sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

13. Nouvelles cotisations et structure des subventions du GEFDU – La proposition est :

1. Se basant sur le nombre de membres de chaque association nationale affiliée, la cotisation annuelle due au GEFDU pour une affiliation complète sera de :
 - 500.- Euros si l'affiliée a plus de 1'000 membres cotisantes,
 - 350.- Euros si l'affiliée a de 300 à 1'000 membres cotisantes,
 - 250.- Euros si l'affiliée a moins de 300 membres cotisantes.
2. La cotisation annuelle due au GEFDU pour les membres individuelles ou associées sera de 30.- Euros.
3. Le GEFDU continuera à offrir des subsides à ses affiliées d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale, pour leur permettre de participer à l'assemblée générale annuelle du GEFDU. Le subside sera prélevé dans la réserve pour les séminaires et limitée à 500.- Euros pour chaque délégation à l'assemblée générale.

La proposition est adoptée par l'Assemblée Générale 2007, par 7 pour, 3 contre, 3 abstentions et entrera en vigueur dès 2008 : cependant, lors du processus de révision de la constitution et des statuts, la relation entre la cotisation minimum et la cotisation maximum devrait être réexaminée.

14. Point concernant les affiliations – voir point 10 : Estonie

15. Discussion concernant la nécessité de réviser la constitution et les statuts en 2008 –

La présidente mentionne quelques points qui auraient besoin d'être revus : le nom de l'association, le siège constitutionnel, la langue officielle, la monnaie à utiliser pour le paiement des cotisations, etc.

Le groupe de travail composé d'Hélène Dunsmore, Renée Gérard, Anne Holden Ronning, Gerda Leushuis, Maya Nyagolova et Gabrielle Suff a déjà fait beaucoup du travail préliminaire. Le groupe de travail est complété par Clare McCutcheon (Irlande) et Anne Nègre (France).

Lors de la révision de la constitution, l'objectif sera de s'aligner autant que possible sur la constitution et les statuts de la FIFDU.

La présidente souligne qu'un juriste spécialisé en législation européenne devra être consulté, ainsi qu'un notaire, qui devra être engagé pour rédiger les actes officiels.

La proposition est acceptée par 13 voix.

16. Programme 2007 – 2008 par la présidente - La présidente souligne que les activités seront publiées dans le site internet du GEFDU sous le titre « Activity Reports ».

L'Irlande insiste sur l'importance qu'il y aurait de publier un résumé de 4 ou 5 conventions non ratifiées. Les Pays-Bas attirent l'attention sur la diminution du nombre de membres dans plusieurs FAN et suggère d'initier un projet « recruter plus de membres ». La Norvège suggère d'inclure ce dernier dans un plan stratégique.

17. Budget 2007 – 2008 – Le budget est approuvé par 12 pour et 1 abstention, avec l'amendement que le budget de traduction 2007 non utilisé de 800.- Euros, soit additionné au budget 2008.

18. Election de 2 membres pour vérifier les comptes 2007- Les mandats d'Arielle Wagenknecht et Clodagh Bowen sont renouvelés.

19. Colloque du GEFDU et Assemblée Générale 2008 – La présidente déclare qu'un grand travail préliminaire a déjà été fait pour préparer la rencontre de l'an prochain. Elle explique que, suite à son appel dans la Newsletter d'avril dernier, seules la Roumanie et la République Turque de Chypre du Nord ont offert de prendre l'organisation en charge. La présidente a eu plusieurs contacts avec ces FAN, et il s'ensuit que seule la République Turque de Chypre du Nord a la capacité et la possibilité de réaliser ses plans. Un concept préliminaire du programme a été discuté récemment. La présidente souligne qu'elle a toute confiance en lui : de plus, ce serait un grand soutien pour la position des femmes diplômées de la République Turque de Chypre du Nord si le GEFDU devait décider d'y tenir son Assemblée Générale en 2008. Les dates seront du 17 au 23 septembre 2008, l'Assemblée Générale ayant lieu le samedi. Le thème central étant : « Rôle des femmes dans la création de la paix »

L'Irlande, la France et l'Allemagne font part de leurs réticences quant au choix du lieu; des arguments tels «c'est un membre récent, ce n'est pas sûr, c'est politiquement peu judicieux, etc. » sont avancés. La Grande-Bretagne dit que « nous devrions aller dans la République Turque de Chypre du Nord pour apporter un message de paix et pour montrer que nous n'avons pas peur ». La France propose de remettre la décision à plus tard. La Slovénie et l'Irlande offrent d'organiser le Colloque et l'AG de l'an prochain, cependant l'Irlande se dédit après-coup. La présidente propose que chaque FAN qui serait prête à organiser la rencontre de 2008 ait un programme prêt pour le 1^{er} novembre, après quoi un vote écrit aura lieu à ce sujet. La proposition est acceptée par acclamation.

20. Rencontres amicales – Autriche (85ème anniversaire), 19 et 20 octobre 2007 : cérémonie officielle et rencontre amicale.

Allemagne : « Chances pour l'Egalité en Europe » : Fribourg en Brisgau, 18-20 avril 2008

21. Projets Européens – Mentoring : Finlande (Sonia Hössmann) ; GB : « Inquiétudes des femmes âgées » (Gabrielle Suff) ; Suisse : « Le problème de la traite des personnes » (Uschi Kozomara) : La discussion a eu lieu pendant la rencontre informelle du 12.09.2007

22. Approbation officielle du Prix Jans Gremmee par le GEFDU

Après une présentation par Eileen Focke (PB), le Prix Jans Gremmee est approuvé par l'Assemblée par 10 pour et 3 abstentions.

23. Divers – La présidente signale que, lors de l'Assemblée Générale de 2008, il y aura les élections de la vice-présidente et de la trésorière, puisque les mandats respectifs de Renée Gérard et d'Annette Neben arrivent à leur terme.

Amsterdam, le 21 septembre 2007